



**POLE TECHNIQUE
ESPACES PUBLICS**

POINT INFORMATION A DATE

En vertu des arrêtés municipaux du 01/04/2026

Stationnement

Secteur Sud Est

RUE JEAN MARTIN

39 RUE JEAN MARTIN

- Du 21/04/2026 au 22/04/2026, réservation de stationnement pour déménagement
 - Détail de la réservation : Déménagements - sur stationnement non payant - avec prestations municipales
 - 1 places réservée au droit du n° 39 et autorisation de stationner sur l'emplacement du garage

Stationnement

Secteur Nord / Gare et Secteur Centre / Le Port

RUE DE L'ETANG

Face au 4 et 6 RUE DE L'ETANG du 15/04/2026 au 17/04/2026, réservation

- de stationnement pour déménagement
 - Détail de la réservation : Déménagements - sur stationnement non payant - avec prestations municipales
 - 2 places réservées face au n° 4 et face au n° 6 le centre technique municipal mettra en place la signalisation pour interdire le stationnement

Stationnement

Secteur Centre / Le Port

RUE DU FETY

5 RUE DU FETY

- Le 20/04/2026, réservation de stationnement pour déménagement
 - Détail de la réservation : Déménagements - sur stationnement non payant - avec prestations municipales
 - 2 Places réservées au droit du n° 5 conformément au plan ci joint. Le centre technique municipal mettra en place la signalisation visant à interdire le stationnement

STATIONNEMENT

Secteur Ouest

RUE MONSEIGNEUR YVES PLUMEY

Le 09/04/2026, la circulation est alternée par feux RUE MONSEIGNEUR YVES PLUMEY au niveau de la résidence EMEURAUDE.

L'entreprise mettra en place 48h avant le grutage la signalétique pour interdire le stationnement des véhicules où se fera le grutage.

CIRCULATION - STATIONNEMENT

Secteur Kercado

RUE RENE DESCARTES

1 RUE RENE DESCARTES

- Du 09/04/2026 au 10/04/2026, et du 15/04/2026 au 16/04/2026 Occupations de places par véhicule - sur stationnement non payant - avec prestations municipales
3 places réservées conformément au plan ci joint le centre technique municipal mettra en place la signalisation visant à interdire le stationnement

STATIONNEMENT

Secteur Centre / Le Port

RUE DU LIEUTENANT-COLONEL MAURY

ABROGATION DEL'ARRETÉ 26 AT 0346

Le 02/04/2026, de 7h00 à 10h00, la circulation se fera sur une voie au lieu de deux. La voie de gauche sera neutralisée, du 25 au 27 RUE DU LIEUTENANT-COLONEL MAURY.

STATIONNEMENT

Secteur Nord Est

RUE DU GENERAL BARON FABRE

Le 08/04/2026, la circulation des véhicules est interdite RUE DU GENERAL BARON FABRE dans la portion de voie comprise entre le GIRATOIRE DU PRAT et le n° 31, la circulation sera interdite Une déviation est mise en place pour tous les véhicules. Cette déviation emprunte l'itinéraire suivant dans les 2 sens :

- AVENUE EDOUARD MICHELIN,
- RUE DU PRAT,
- RUE DUTENOS LE VERGER
- AVENUE GONTRAN BIENVENU
- AVENUE PAUL DUPLAIX
- GIRATOIRE DU PRAT

Le centre technique mettra à disposition la signalisation pour interdire la circulation.

STATIONNEMENT

Secteur Sud-Ouest / Conleau

RUE PHILIPPE LEBON

À compter du 21/04/2026 et jusqu'au 23/04/2026, autorisation de se stationner à cheval chaussée trottoir, du 74 au 94 RUE PHILIPPE LEBON. La circulation devra impérativement être maintenue.

CIRCULATION - STATIONNEMENT

Secteur Centre / Le Port

RLE DU MOULIN

- Du 08/04/2026 au 10/04/2026, Occupations de places par véhicule - sur stationnement payant ou réglementé - avec prestations municipales
- Nombre d'emplacements concernés : 1 place réservée conformément au plan ci joint le centre technique municipal mettra en place la signalisation visant à interdire le stationnement

CIRCULATION - STATIONNEMENT

Secteur Centre / Le Port

PLACE MAURICE MARCHAIS et RUE LAZARE HOCHÉ

10 PLACE MAURICE MARCHAIS

- Le 13/04/2026, Occupations de places par véhicule - sur stationnement payant ou réglementé - avec prestations municipales
- Nombre d'emplacements concernés : 1 **place livraison réservée de 8h30 à 10h00** le centre technique mettra en place un panneau visant à interdire le stationnement

2 RUE LAZARE HOCHÉ le 13/04/2026, de 8h00 à 17h00 Occupations de places

- par véhicule - sur stationnement non payant - avec prestations municipales
- 1 place réservée à cheval entre le n° 2 et 4 juste après la place PMR le le
- centre technique municipal mettra en place la signalisation visant à interdire le stationnement conformément au plan ci joint

CIRCULATION - STATIONNEMENT

Secteur Nord / Gare

BOULEVARD DE LA PAIX

Face au 37 TER BOULEVARD DE LA PAIX du 13/04/2026 au 24/04/2026, **sauf les samedi**

- **18/04 et dimanche 19/04** Occupations de places par véhicule - sur stationnement non payant - avec prestations municipales
- 2 places réservées face au n° 37 ter le centre technique municipal mettra en place la signalisation pour interdire le stationnement conformément au plan
- L'entreprise retournera le panneau à la fin du chantier pour libérer le stationnement

CIRCULATION - STATIONNEMENT

Secteur Nord Est

RUE DU GENERAL DIO

Du 07/04/2026 au 08/04/2026, barrage de rue pour réalisation de travaux la circulation des véhicules est interdite dans les deux sens RUE DU GENERAL DIO dans la portion de voie comprise entre la RUE GENERAL GIRAUD et la RUE NADAR.

Une déviation sera mise en place pour tous les véhicules et emprunte l'itinéraire suivant :

